



CHÂTEAU LAFITE ROTHSCHILD 2008

■ SITUATION DU VIGNOBLE

Appellation : AOC Pauillac, Bordeaux, France

L'appellation Pauillac est située sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde à environ 40 km au nord de Bordeaux. Bénéficiant de l'influence de l'estuaire et d'une grande diversité de sols originaires du Massif Central et des Pyrénées, Pauillac réunit des conditions climatiques et géologiques exceptionnelles qui lui permettent de produire de très grands vins.

Terroir : Le Château Lafite Rothschild est situé au nord de l'appellation, à la lisière de Saint-Estèphe. Les meilleurs terroirs de Lafite couvrent les 50 hectares du plateau des Carruades, à l'ouest du Château. Les terres de ce plateau, point culminant de l'appellation Pauillac, sont bien drainées et bénéficient d'une exposition optimale. Ses sols argilo-graveleux offrent un excellent équilibre hydrique et des conditions propices à une maturation optimale du Cabernet Sauvignon.

Une parcelle de 4,5 ha sur la commune voisine de Saint-Estèphe comprend une partie des vignes les plus anciennes de la propriété, produisant chaque année un raisin d'une qualité exceptionnelle utilisé pour le Grand Vin.

■ PRÉSENTATION DU MILLÉSIME

Après un vrai hiver et ses quelques gelées de printemps, la saison viticole s'est déroulée sous surveillance : floraison peu productive, humidité permanente favorisant les maladies, été moyennement chaud. Heureusement Septembre est beau, ce qui permet d'attendre la complète maturité des raisins, avec des vendanges tardives.

Les vendanges se sont déroulées du 1er au 7 octobre pour le Merlot, du 7 au 14 octobre pour le Cabernet Sauvignon, les 9, 10 et 14 octobre pour le Cabernet Franc et le 16 octobre pour le Petit Verdot.

■ ITINÉRAIRE DE VINIFICATION

Pour que la magie du terroir de Lafite opère, c'est avec une extrême précision que l'élaboration du vin est réalisée. La répartition des raisins en cuves bois, acier inoxydable ou ciment est réalisée en fonction des spécificités de chaque parcelle et du degré de maturité du raisin. La fermentation alcoolique se déroule à température contrôlée avec des remontages réguliers destinés à extraire en douceur tous les composés phénoliques. Chaque cuve fait l'objet d'une surveillance minutieuse et d'une dégustation quotidienne afin de définir le meilleur moment pour le soutirage. La durée de macération varie en fonction de chaque cuve, mais se situe en règle générale autour de 22 jours. Suite à la fermentation malolactique, les vins sont entonnés en barriques de chêne français. Lafite dispose de sa propre tonnellerie à Pauillac, la Tonnellerie des Domaines, un facteur qui contribue à son style unique. La sélection pour le grand vin est réalisée en mars au moment où, après s'être stabilisé, le vin commence à dévoiler tout son potentiel. Chaque barrique est dégustée individuellement et seules les meilleures sont retenues pour l'assemblage final.

Suite à l'assemblage débute l'étape de l'élevage et du vieillissement du vin en barriques de chêne neuf pendant 15 mois.

■ NOTE DE DÉGUSTATION

Fruit rouge dominant, le nez reste complexe, très droit et net. En bouche, on comprend la solidité et le classicisme de ce vin. Il y a du fruit, de la matière, des tanins souples et serrés en même temps.



INFORMATIONS TECHNIQUES

Cépages : Cabernet sauvignon 83%, Merlot 13%, Cabernet franc 4%

Rendement : 46 hL/ha

Teneur en alcool : 12,5 % vol.

Acidité totale : 3,5 g/l